

Question présentée par le député :

M. Pierre Bayenet

Date de dépôt : 21 novembre 2018

Question écrite urgente

Pierre Maudet a-t-il indirectement bénéficié d'une protection rapprochée dont aurait fait l'objet le bâtiment du Ministère public lors de ses auditions ?

Le 12 octobre 2018, la question 3815 a été posée. Elle interrogeait le Conseil d'Etat sur la protection rapprochée dont Pierre Maudet aurait fait l'objet. Le Conseil d'Etat a répondu que Pierre Maudet n'avait jamais fait l'objet d'une protection rapprochée.

La présente question précise la Q 3815.

Questions :

- *Le bâtiment du Ministère public a-t-il été protégé par le détachement de protection rapprochée lors des auditions de M. Pierre Maudet ?*
- *Cas échéant, pourquoi et contre quelle menace ?*
- *Cas échéant, à la demande de qui ?*
- *Cas échéant, cette protection n'avait-elle aucun lien avec l'audition de M. Pierre Maudet ?*